



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

À VERBERIE, le 28 novembre 2021

Mesdames, Messieurs, les membres du comité
Mesdames, Messieurs, les présidents de secteur
Mesdames, Messieurs, les présidents d'association

**Objet : compte-rendu de l'assemblée générale du comité de l'Oise du dimanche 28 novembre 2021 à
VERBERIE.**

Mesdames, Messieurs,

Le comité départemental de l'Oise de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de M. OMNES Gérard, le dimanche 28 novembre 2021 à partir de 9 Heures 30 dans la salle du château d'ARAMONT à VERBERIE.

Nous tenons à remercier M. LETORD Michel, maire - adjoint de VERBERIE, pour sa présence et la mise à disposition de cette salle, surtout dans cette période de restriction dû à la pandémie de la COVID-19.

Nous remercions le club de VERBERIE et ses bénévoles pour leur accueil et la bonne organisation de cette assemblée.

Avant d'ouvrir la séance, M. OMNES souhaite la bienvenue à tous les dirigeants présents ainsi qu'à tous les membres du comité présents et demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence en la mémoire de tous nos camarades qui nous ont quittés lors de l'année écoulée.

M. OMNES, après avoir constaté les éléments suivants, déclare l'assemblée générale 2021 ouverte :

- Toutes les convocations ont été adressées
- 62 associations sont présentes ou représentées sur les 63 de notre département soit 129 voix sur 131
- 1 association absente : HENONVILLE (Secteur de Beauvais).
- 1 association a cessé en 2021 : CHAUMONT En VEXIN J.R.L. (Secteur de Beauvais) et 1 vient de se créer à THOUROTTE (secteur de Compiègne).
- Le quorum est atteint, M. OMNES passe à l'ordre du jour :
 1. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale
 2. Rapport moral
 3. Rapport des effectifs et d'activités
 4. Bilan financier
 5. Rapport des vérificateurs aux comptes
 6. Présentation des candidates et élection d'une féminine pour compléter le comité pour la période 2022/2024.
 7. Rapport de la commission financière
 8. Rapport de la commission jeune
 9. Rapport de la commission d'arbitrage
 10. Rapport de la commission de discipline
 11. Rapport de la commission féminine
 12. Rapport de la commission vétérans
 13. Rapport de la commission chancellerie
 14. Résultats de l'élection d'une féminine.
 15. Informations diverses
 16. Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale :

Le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 24 janvier 2021 à VERBERIE a été établi par M. DESGROUX, secrétaire général du comité, et a été envoyé à toutes les Associations.

M. OMNES demande à l'assemblée présente s'il y a des questions ou des remarques sur ce dernier.

Aucune remarque, le compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 2021 est approuvé et adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral du Président (M. OMNES) :

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,

Madame, Messieurs les Présidents de Secteur,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Association,

Mesdames, Messieurs, chers amis (es),

Au nom du Comité de l'Oise, je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour participer à notre Assemblée Générale 2021.

Le pointage effectué par le Secrétaire Général à l'entrée de la salle mise à disposition grâce à Mr FETILLEUX Christian Président du Club de Verberie et bien sur au Maire de la ville, que je remercie, montre que de nombreuses associations ont répondu présent et que le quorum représentant au moins la moitié des voix est atteint. Le compte détaillé vous sera communiqué dès que les retardataires nous auront rejoints.

En conséquence, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2021 du Comité de l'Oise de pétanque et jeu provençal.

Nous allons commencer cette Assemblée en respectant une minute de silence pour toutes celles et ceux, hélas trop nombreux qui nous ont quittés (es) en 2021, amis, famille ainsi que pour toutes les personnes disparues dans le monde du fait de cette pandémie. Merci.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 est à votre disposition sur le Site du Comité.

Avez-vous des questions le concernant ???

Nous allons soumettre son approbation au vote : qui est contre, abstention, adopté.

Le comité s'est réuni 1 fois cette année, et le Secrétaire Général va vous détailler le déroulement de l'année 2021. Le compte-rendu est sur le Site du Comité.

En ce qui concerne la situation financière, je dis merci à Mr FETILLEUX (Trésorier Général) pour la tâche qui lui incombe afin de mener à bien les comptes du Comité.

Je ne me pencherai pas sur la Commission de Discipline, vu le peu de concours cette année, celle-ci n'a pas eu besoin de se réunir.

Le nombre de licenciés (es) est en diminution cette année par rapport à 2020 d'un peu plus de cinq cent joueurs (es) mais je pense et espère que pour 2022, que le nombre de licences repartira à la hausse.

1 nouveau club va voir le jour pour 2022, il s'agit de THOUROTTE dans le Secteur de Compiègne, si le Président veut bien se lever, et sans doute un second à NANTEUIL Le HAUDOUIN dans le Secteur de Crépy, si le Président veut bien se lever aussi.

Nous avons remplacé les sacs par des pochettes, car il y a peu de choses à mettre dans celle-ci vu que les documents sont maintenant sur le Site en revanche n'oubliez pas la fiche signalétique à remplir et à me retourner au plus vite pour ceux qui ne l'ont pas fait.

Je vous rappelle que le Site est un très bon moyen pour vous communiquer des informations et n'hésitez pas à le consulter très souvent !!! j'en profite pour remercier à nouveau Michel CHERON et notre nouveau venu Maxime PHILIPPE pour leur implication.

Comme vous le savez il manque une féminine dans le bureau du Comité, vous trouverez dans vos pochettes une enveloppe avec le bulletin et le nombre de voix qui vous sont attribuées, tout est expliqué, je vais demander aux

candidates de se présenter : Mmes FREDET Edith, CONCHON Ketty, CLEROY Aline et PICART Laëtitia qui est malheureusement retenue aujourd'hui pour raison familiale.

Je tiens à féliciter nos jeunes au vu de leurs résultats au Championnat de France et au Championnat National des Clubs et aussi leurs aînés pour leurs résultats.

Pour terminer, je remercie les Membres du Comité, des Secteurs, éducateurs, arbitres, bénévoles, membres des différentes commissions qui apportent leurs concours pour la bonne marche des clubs sans oublier les sponsors.

En espérant une saison 2022 sans rebondissements, et avant de passer la parole à notre Secrétaire Général, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de réussite sportive, professionnelle, familiale et une bonne santé.

Merci de m'avoir écouté.

M. OMNES Gérard
Président du Comité

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport des effectifs et d'activités :

M. DESGROUX, secrétaire général, donne lecture du compte-rendu d'activités et des effectifs 2021.

Il constate une baisse de 504 licenciés par rapport à 2020 due à la crise sanitaire.

Au niveau de l'activité, nous avons dès la levée des confinements pu organiser quelques championnats ainsi que les championnats des clubs, de même la Coupe de France a pu être organisée au niveau Départemental et tout en reprenant lors des tours de zone, les clubs qui s'étaient qualifiés l'année dernière.

(Voir compte-rendu des effectifs et d'activités 2021 de M. DESGROUX).

4 - Bilan financier :

M. FETILLEUX, trésorier général, donne le résultat du bilan Financier 2021 et laisse apparaître un résultat déficitaire de 6328.23 €.

(Voir bilan financier de M. FETILLEUX ci-dessous)

BILAN FINANCIER 2021

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,
Madame, Messieurs les Présidents de Secteur,
Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs ou leurs représentants,
Chers amis (es).

Bienvenue à nouveau à Verberie dans cette magnifique salle du château d'ARAMONT mise à notre disposition par la municipalité que je remercie vivement. Des impondérables nous ont conduit à revenir ici sinon c'était prévu à Venette le samedi 4 décembre après-midi, pas l'idéal à mon sens. Le retard d'organisation ne nous a pas permis d'organiser le traditionnel repas mais je vous rassure vous ne repartirez pas le ventre vide. Tout ça pour vous dire que cela reflète la saison écourtée 2021 où il a fallu organiser à l'arrache les différents qualifs, championnats et championnats des clubs pour le bien des joueurs ayant repris leur licence non sans mal et tractations.

Venons-en à la partie financière, rôle qui m'est confié depuis quelques années et que j'assume avec rigueur et dévouement. Je ne répèterais pas ce que je demande chaque année, mais me simplifier la tâche me satisferait afin de pouvoir vous présenter un bilan conforme à la réalité du moment. Merci.

Le bilan 2021 accuse, comme il fallait s'y attendre un déficit de 6328.23 €. Nous avons perdu 506 licenciés (56 jeunes et 450 juniors/seniors), nous avons supporté les 2 € d'augmentation de la Fédé (4108 €) et pris en charge les 3 € des championnats (5970 €/1990 joueurs). Heureusement que nous n'avons pas opté pour les licences à prix coûtant (12 €) car nous aurions eu un manque à gagner de 26702 € + 4108 € + 5970 € soit 36780 €, ce que j'avais prédit à l'AG 2020 et si on regarde le solde du livret A, ça donne à réfléchir. Les différents postes font apparaître les dépenses obligées pour le fonctionnement malgré une saison amputée de quelques manifestations départementales, régionales et nationales. Le poste 3 : licences qui passent à 27 €, prévoir et voter les licences juniors à 18 € et celles des jeunes à 10 € (je rappelle que les jeunes ont droit au passeport de 15 € département, voir également communal). Poste 6,8,9,10,11,12,13,14,17, 18, 20, 21, 22 (voir fiche détail)

Le solde de banque au 31/10/2021 est de 5334.70 € auquel on aurait pu rajouter les 3252 € d'impayés à cette date, 2 chèques non prélevés, le montant des disponibilités devrait être de 51555.76 €. Je vous rassure, j'ai depuis récupéré des règlements. Pour 2022 il sera demandé le règlement et d'être à jour des retards pour toute demande de licences. Vous avez dans la pochette le RIB du comité qui peut vous permettre de régler par virement et inversement si vous me fournissez le vôtre : rapide et efficace.

Le règlement des récompenses se fera courant décembre, j'attends des précisions sur des dotations en CDF.

Je vais maintenant laisser la parole aux vérificateurs aux comptes et vous remercier de votre attention, à moins que vous ayez des questions à me poser et d'y répondre si bien fondées.

Merci de m'avoir écouté.

M. FETILLEUX Christian
Trésorier Général du Comité

5 - Rapport des vérificateurs aux comptes :

M. BARBOSA et HOHM, vérificateurs aux comptes, donne lecture du rapport à la suite de la vérification des factures et des pièces justificatives concernant toutes les dépenses et recettes du comité.

Ils félicitent M. FETILLEUX pour la très bonne tenue et la bonne gestion des comptes du comité, et de ce fait lui donne quitus pour l'exercice 2021.

(Voir rapport des commissaires aux comptes ci -dessous : M. BARBOSA et HOHM).

Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux Statuts de l'Association FFPJP CD60, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association pour l'année 2021.

Nous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de banque. Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Nous remercions Christian FETILLEUX pour la tâche qu'il a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité du Comité malgré un contexte si particulier dû au Covid19

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association FFPJP CD60 pour l'année 2021.

Les Vérificateurs aux comptes
M. BARBOSA Arnaud M. HOHM Norbert

Le bilan financier est ensuite soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

6 - Présentation des nouvelles candidates et élection d'une Féminine pour intégrer les membres du comité pour la période 2021/2024 :

M. OMNES donne les noms des 4 candidatures reçues, pour l'élection d'une Féminine, poste vacant au sein du Comité et à pouvoir jusque fin 2024 et leur demande de se présenter à l'Assemblée présente :

Mme CLEROY Aline du club de Bailly 55 ans (Secteur de Compiègne).

Mme CONCHON Kitty du club de Margny Les Compiègne 40 ans (Secteur de Compiègne).

Mme FREDET Edith du club de l'Entente Beauvais 75 ans (Secteur de Beauvais).

Mme PICART Laetitia du club de St Just En Chaussée 41 ans (Secteur de Creil).

Toutes les associations sont appelées à voter et à déposer leur bulletin dans l'urne.

7 - Rapport de la commission financière : budget 2022 :

M. FETILLEUX donne lecture des principaux points.

Pour 2022, il est prévu de mettre 3 € d'augmentation sur les licences Jeunes, c'est-à-dire de passer les licences Juniors à 18 € et celles des Jeunes (cadet, Minime, Benjamin) à 10 €.

Mr LELONG du Club de Choisy Au Bac demande à quoi servent les 3 € de participation dans les championnats, Mr le Trésorier lui répond en lui en donnant les détails.

Après discussion, il s'en suivi un vote, à la suite du vote à mains levées : le rapport est adopté à l'unanimité.

8 - Rapports de la commission sportive et des jeunes :

Les Membres de la Commission Sportive se sont réunis le 16 mai 2021 à Beauvais, dès les l'assouplissement des règles sanitaires imposées par le gouvernement et la fédération FFPJP, afin de mettre en place les Championnats et rencontres de Coupe de France, nous avons pu organiser ce qui nous étaient autorisés par la FFPJP et nous remercions les Clubs qui nous ont accueillis.

Pour ce qui est des Championnats 2022, si des Clubs sont intéressés pour l'organisation de l'un de ces Championnats, n'hésitez pas à vous rapprocher auprès de Mrs PHILIPPE Maxime ou OMNES Gérard en précisant vos nombres de terrains disponibles et quel championnat.

(Voir rapport de la Commission Coupe et Championnats)

Les membres de la commission, ce sont réunis le 26 juin 2021 à Beauvais.

M. DESGROUX, président de cette commission, nous donne les principaux points qui avaient été étudiés.

(Voir rapport de la commission jeune)

9 - Rapport de la commission d'arbitrage :

Les membres de cette commission (dont tous les arbitres de notre département) se sont réunis le 23 mai 2021 à Beauvais et le 20 octobre 2021 également à Beauvais.

M. CHOURAQUI, rapporteur de la commission, donne lecture des principaux points évoqués lors de ces réunions.

Il est rappelé que lors des CDC, les membres du jury doivent - êtres affichés en début de rencontre, font partie du jury : le Président ou le représentant de l'Association organisatrice, l'arbitre principal, le délégué lorsqu'il y en a un, ainsi que les coachs des équipes présentes.

Il est également rappelé aux capitaines d'équipes de s'assurer que leurs joueurs ont bien leurs tenues strictement identiques pour toute l'équipe, avant le début des compétitions, cela évitera tout problème.

Les compte-rendu ont été envoyés à toutes les associations et ont été mis sur le SITE du Comité.

(Voir comptes -rendus de la commission d'arbitrage)

10 - Rapport de la commission de discipline :

M. GLAIS, président nous informe que la commission de discipline n'a reçu aucun rapport en 2021.

11 - Rapport de la commission féminine :

Les membres de cette commission se sont réunis une seule fois, au mois de juillet à Fleurines.

Mme MARIE Aline remercie le Club de Fleurines pour leur accueil, elle regrette le manque de féminines lors de la réunion alors que pour le concours organisé l'après - midi, elles ont su se déplacer.

(Voir rapport de la commission féminine)

12 - Rapport de la commission vétérans :

M. PELLAN, Président nous informe que l'Assemblée Générale se déroulera mercredi 8 décembre à Bresles à partir de 10 H et sera suivi d'un repas avec animation dansante et demande aux Présidents de Clubs de passer l'information auprès de leurs vétérans.

13 - Rapport de la commission chancellerie :

Comme il est de coutume chaque année depuis quelques décennies, le comité tient à récompenser tous les dirigeants et bénévoles pour leurs dévouements auprès de leurs associations respectives.

M. OMNES demande à M. PELLAN, président de cette commission, de bien vouloir informer l'assistance de la liste des dirigeants et joueurs pour lesquels une demande de récompense a été demandée.

Toutes les demandes de récompenses proposées à la commission de chancellerie ont été retenues.

Les dirigeants et joueurs, cités ci-après, se voient remettre leurs différentes récompenses sous les applaudissements de l'assemblée :

Diplômes d'honneur :

M. LEVY Herve du Club de Noyon.

M. STALMANS Raymond du Club de Noyon.

Médailles de Bronze avec diplômes :

Mme DUMAIS Delphine du Club de Grandvilliers.
M. BOYART Pascal du Club de Bresles.
M. FABUREL Benoît du Club de Bresles.
M. MESNARD Pascal du Club de Bresles.
M. VISTE Marc du Club de Bresles.
M. PHILIPPE Maxime du Club de l'Entente Beauvais.
M. VIVIER Pascal du Club de Maignelay.

Médailles d'Argent avec diplômes :

Mme HECQUET Laurence du Club de Maignelay.
M. ALIDIÈRE Bruno du Club de Crépy En Valois.
M. BAJOR Jean du Club de Maignelay.
M. DUMAIS Joachim du Club de Grandvilliers.
M. GAONACH Christian du Club de La Croix St Ouen.
M. GLAIS Bernard du Club de Crèvecœur Le Grand.

Médailles d'Or avec diplômes :

M. CABOIS Frédéric du Club de Margny Les Compiègne.
M. MISTRO Jean - Christian du Club de Margny Les Compiègne.

(Voir compte-rendu de la Commission de Chancellerie)

14 – Résultats des élections des membres du bureau suivi de l'élection du président :

À la suite du dépouillement effectué par la commission de surveillance, M. CHOURAQUI, nous donne les résultats du vote.

Voici le résultat du vote, ont obtenues sur 126 voix exprimées :

1^{ère} : FREDET Edith	63 voix est élue
2 ^{ème} : CONCHON Ketty	28 voix non élue
3 ^{ème} : PICART Laetitia	22 voix non élue
4 ^{ème} : CLEROY Aline	13 voix non élue

Mme **FREDET Edith** intègrera donc le bureau du Comité pour les 3 années restantes (2022 à 2024).

16 – Informations diverses :

A partir de 2022, la FFPJP a décidé qu'il n'y aurait plus d'année blanche. Tous les joueurs désirant changer de club devront régler leur mutation : rappel du tarif mutations :

Mutations interne : 30 €

Mutation externe (hors comité) : 50 €

17 - Questions diverses :

Mr LELONG du Club de Choisy Au Bac, demande concernant les qualifs des Secteurs, de revoir le nombre de qualifiés par Secteur et de revoir également le nombre de Clubs par Secteur ainsi que leur recoupement.

Pour info, l'A.G 2022 du Comité se déroulera à VENETTE le 4 décembre 2022.

N'ayant reçu aucune autre question par écrit, le président leva la séance à 12 heures 15 en remerciant toutes les personnes présentes et en les invitant à prendre le pot de l'amitié accompagné de ses amuses-bouches offerts par le Club de Verberie.

Pour le comité
Le secrétaire général
Jacques DESGROUX